



L'ACTUALITÉ

MOUVEMENT DES AGRICULTEURS : NOTRE PRIORITÉ EST L'ÉQUITÉ VIS-À-VIS DES ARTISANS DU BÂTIMENT

La colère des agriculteurs illustre un profond désarroi, et fort heureusement, les artisans du bâtiment n'en sont pas là, même si leur vie n'est pas toujours simple, loin de là. Nous partageons certes certaines exaspérations, telles les complexités administratives, mais nos revendications ne sont pas les mêmes et nous devons toujours veiller à l'équité entre secteurs !

Les agriculteurs montrent leur colère, témoignant de leur total désarroi, de leurs inquiétudes et de leur découragement, pour dénoncer la faiblesse de leur revenu, l'absence de reconnaissance de leur travail, la surcharge normative et la concurrence déloyale liée aux importations. Autant d'angoisses que nous comprenons. De notre côté, ce sont surtout le niveau excessif des charges, l'empilement des réglementations, la mise en œuvre de la transition écologique sans toujours tenir compte de la réalité des TPE qui mobilisent les artisans du bâtiment que nous représentons.

Si nous comprenons évidemment les raisons du mouvement agricole, ce mouvement contestataire ne correspond ni à la vision que nous avons de nos métiers, ni à la nature de notre syndicalisme qui se veut pacifique et constructif, ce qui n'empêche nullement la fermeté et la détermination, bien au contraire. Et nous portons haut et fort la voix des petites entreprises du bâtiment auprès du gouvernement pour convaincre du bien-fondé de nos revendications. Et nous défendons fermement auprès de tous les ministères concernés nos demandes de simplifications ainsi que celles visant à réformer les dispositifs RGE, CEE et MPR, pour redynamiser l'activité de rénovation, lutter contre la fraude et donner plus de place aux TPE. Nous sommes également très vigilants à ce que les décisions

prises par le Gouvernement n'aboutissent pas aux distorsions de concurrence que nous avons si souvent dénoncées et combattues. Il en va ainsi de la suppression de l'avantage fiscal sur le GNR. La trajectoire de hausse progressive du gazole non routier qui avait été décidée au 2^e trimestre 2023 trouvait sa justification dans notre capacité collective à relever les défis environnementaux et énergétiques. Et à cet égard, nous ne pouvons envisager que cet objectif repose sur les seules épaules des entreprises du BTP, qui plus est, dans un contexte où aucune alternative aux engins fonctionnant au GNR n'existe pour ces mêmes entreprises.

Personne ne conteste l'ampleur des défis à relever de sorte qu'on ne pourrait comprendre que le Gouvernement fasse deux poids deux mesures, aboutissant, de fait, à une fiscalité à plusieurs vitesses à l'encontre de secteurs pourtant logés à la même enseigne ! Le secteur du BTP avait déjà consenti à un accord plus ambitieux du point de vue environnemental mais plus coûteux pour les professionnels par rapport au monde agricole en acceptant une suppression progressive, sur 7 ans, de son avantage fiscal. Alors comment admettre que les 400 000 agriculteurs obtiennent une remise en cause de cet accord parce qu'ils sont descendus dans la rue et pas les entreprises du BTP qui ont opté pour un comportement responsable

et collectif en faveur de l'indispensable sortie des énergies fossiles ? Ce serait inacceptable !

C'est la raison pour laquelle la CAPEB a immédiatement réagi lorsque le Premier ministre a annoncé l'abandon de cette suppression pour les agriculteurs.

Le Ministre de l'Économie a tout de suite pris la mesure de ce fort mécontentement et a convié le Président de la CAPEB à une rencontre dès le lendemain matin.

Bruno Le Maire s'est montré, lors de cet échange, très attentif à nos arguments et a compris notre inquiétude face à l'iniquité manifeste qui se dessine. En réponse à nos demandes, il envisagerait notamment, pour les petites entreprises du BTP, de gommer, par une compensation fiscale, la hausse de la fiscalité pour une partie de leur consommation de GNR.

Et surtout, la CAPEB a plaidé pour que des arbitrages favorables soient pris par le gouvernement sur la base de nos propositions pour soutenir l'activité de nos entreprises. Tout est sur la table. Il ne reste plus qu'à décider ! Un pas devrait être franchi le 15 février puisque le Ministre de la Transition écologique nous a entendus et nous a conviés à une réunion destinée précisément à regarder tout ce qui peut être simplifié. À suivre donc !

Tout savoir sur [ARTUR](#)



GOUVERNEMENT

QUE RETENIR DE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DE GABRIEL ATTAL ?

Le Premier ministre a prononcé ce mardi 20 janvier son discours de politique générale. Un nouveau cap dans la droite ligne des orientations définies la semaine dernière par le Président de la République et dans le prolongement des échanges que le nouveau locataire de Matignon a eu la semaine dernière avec les partenaires sociaux et les représentants des élus locaux.

Ce que nous retiendrons est surtout sa volonté affirmée d'aller vers de réelles simplifications. S'agissant du logement, le Premier ministre a déclaré : « D'abord nous allons simplifier massivement les normes, revoir les diagnostics de performance énergétique, simplifier l'accès à MaPrimeRénov', faciliter la densification, lever les contraintes sur le zonage, accélérer les procédures... »

Il a également confirmé, comme le laissait entendre Emmanuel Macron la semaine dernière, qu'une expérimentation serait menée dans 20 territoires avec l'objectif d'accélérer les procédures pour favoriser les constructions comme cela a déjà été fait pour celles nécessitées par les jeux olympiques.

La simplification était encore au centre de ses propos lorsqu'il a évoqué les TPE et les PME, appelant à « débureaucratiser » la France, à

« simplifier considérablement » leur quotidien, à « alléger le fardeau des règles et des normes » et en ouvrant certaines règles à la négociation entreprise par entreprise. Gabriel Attal s'est engagé par ailleurs à réformer d'ici 2026 l'assiette sociale des travailleurs indépendants pour leur permettre d'acquiescer plus de droits à la retraite sans pour autant payer plus de cotisations.

« Je souhaite m'adresser à tous ces Français, souvent de la classe moyenne (...) qui ne se plaignent pas alors qu'ils ont le sentiment de subir (...). Je les entends, je les comprends (...), je veux contribuer à leur répondre » a-t-il déclaré. Des propos qui laissent à penser que les TPE, et plus particulièrement du bâtiment, pourraient enfin bénéficier de mesures que la CAPEB réclame avec grande impatience depuis des mois. Certains des propos tenus par le Premier

ministre nous donnent envie d'y croire : la volonté exprimée de déverrouiller le secteur du logement, son choix pour répondre à la crise que connaît le secteur de simplifier massivement les normes en commençant par MaPrimeRénov'. Nous constatons que notre Appel de la dernière chance commence à trouver un écho favorable. Le Premier ministre a à sa disposition toutes les propositions portées par la CAPEB pour construire un plan d'actions à même d'assurer aux TPE un quotidien plus simple et de développer leur activité, tout en répondant aux objectifs de la planification écologique et aux contraintes des ménages.

Ces propositions ont été élaborées par et pour les TPE elles-mêmes, sans lesquelles, nous le répétons, il est inenvisageable de concevoir une politique du logement ambitieuse. Nous appelons le Premier ministre à ne pas s'en priver !

MÉTIERS

→ YANN DANION A RÉUNI LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DU PLÂTRE & ISOLATION

Cette réunion s'est tenue le 26 janvier. Après un tour de table des actualités et des remontées locales, notamment sur l'état de la conjoncture dans les départements, le Président et les conseillers professionnels des Métiers du Plâtre & Isolation ont fait un point sur les groupes spécialisés du CSTB et sur les travaux en commun avec les autres métiers.

Ils ont ensuite abordé la question de l'offre commerciale que les entreprises artisanales du bâtiment peuvent proposer pour faire la différence auprès de leurs clients. Yann Danion a ensuite évoqué les dernières évolutions de

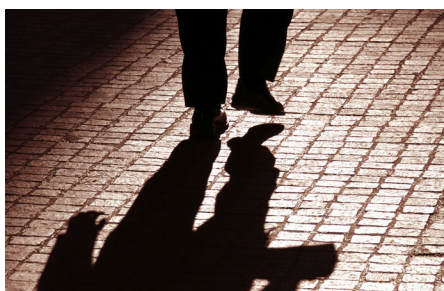


l'outil ARTICompétences. La réunion a également permis de préparer les Rencontres des Métiers du bâtiment by CAPEB qui se tiendront au Palais 2 l'Atlantique de Bordeaux du 25 au 27 juin prochains.

Enfin, Yann Danion et ses conseillers ont accueilli les partenaires de leur filière pour leur présenter ces Rencontres et discuter avec eux des sujets qui pourraient être présentés à cette occasion.

LOBBYING

→ IMMIGRATION : LE SORT DES DISPOSITIONS QUI CONCERNENT NOS ENTREPRISES



Le Conseil Constitutionnel a fait connaître sa décision au regard des diverses dispositions du Projet de loi Immigration adopté au Parlement fin décembre 2023, texte qu'il a largement censuré.

On notera que les articles qui nous intéressaient particulièrement dans ce projet de loi n'ont pas été censurés. Ont ainsi été déclarés conformes, l'article relatif à la régularisation des travailleurs sans papier (article 27 dans le texte final), celui relatif aux métiers en tension (article 28) qui prévoit que la liste des métiers et zones géographiques en tension sera établie et actualisée une fois par an par l'autorité administrative après consultation des partenaires sociaux et pour finir, l'article prévoyant une amende administrative pour les employeurs qui emploient des sans-papiers (article 34 dans la version finale du texte).



RÉSEAU

→ LA CAPEB NATIONALE ACCUEILLE SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Matthieu Rosy a intégré la CAPEB ce 1^{er} février au poste de Secrétaire délégué. Il succédera à Henry Halna du Fretay qui part à la retraite et qui quittera la Confédération en milieu d'année.

Matthieu Rosy quitte ainsi la fédération Syntec dont il était délégué général depuis 2018. Il a commencé sa carrière à l'Assemblée nationale où il a été attaché parlementaire puis chargé de mission avant d'assurer le Secrétariat général de la Fédération de la bijouterie. Il a ensuite occupé

ce même poste à la Fondation Macif avant de devenir délégué général de l'UNIMEV (Union française des métiers de l'événement), puis président de LÉCOLE, devenue l'Institut supérieur de l'événement.

Âgé de 44 ans, Matthieu Rosy est diplômé de

Sciences Po Paris et de la London School of Economics. Il est également titulaire d'une maîtrise de lettres modernes et d'une licence d'anglais de l'université Paris-Sorbonne.

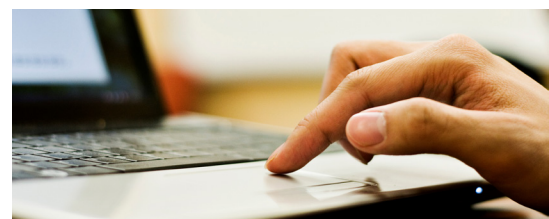
Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre Réseau CAPEB !

→ 1^{ÈRE} RÉUNION DE LA COMMUNAUTÉ DES DÉVELOPPEURS LE 29 JANVIER

Une nouvelle communauté a vu le jour ce lundi, celle des chargés de développement du Réseau. La Communauté des développeurs, animée par le Directeur Marketing et Développement pour cette première fois, a accueilli une quarantaine de participants.

Elle s'est ouverte sur les principes de son fonctionnement, qui reposent sur des échanges pour le Réseau par le Réseau en vue de partager les pratiques, s'alimenter d'outils, valoriser les compétences et expertises du Réseau et initier ensemble de nouveaux projets.

Il s'agit aussi, pour chacun, de gagner du temps avec des outils améliorés, avec une plus grande digitalisation dans la transmission des informations, avec l'échange d'astuces et de méthodologies, l'objectif final étant de donner à chacun les moyens de mener plus facilement



sa mission de prospection et de fidélisation. La Communauté se réunira toutes les 6 semaines et vivra également au travers d'un espace Teams partagé.

→ UN NOUVEAU COLLABORATEUR À LA DIRECTION JURIDIQUE ET SOCIALE

Nous souhaitons la bienvenue à Nicolas Saidi-Cottier qui intègre la Direction juridique et sociale de la CAPEB Nationale au poste de chargé de Mission en droit social, et qui remplace ainsi Justine Laurent-Picoche.

→ UN NOUVEAU PRÉSIDENT EN SEINE MARITIME

Cyril Vauchel, artisan maçon et couvreur (38 salariés répartis sur 4 structures indépendantes juridiquement) a été élu Président de la CAPEB Seine-Maritime lors du Conseil d'Administration départemental du 24 janvier, suite à la démission de Paul-Henri Huvey. Conformément aux statuts, il poursuit le mandat du président précédent qui se terminera en novembre 2026.



SOCIAL

→ LES DÉLÉGUÉS DE L'OPPBTP SE SONT RÉUNIS À LA CAPEB

La réunion annuelle des délégués CAPEB OPPBTP s'est tenue mercredi 24 janvier sous la présidence de Cécile Beaudonnat, cheffe de file santé-sécurité au travail de la CAPEB et présidente du groupe CAPEB OPPBTP.



Cette rencontre annuelle, qui a réuni une vingtaine de participants, a donné lieu à plusieurs interventions de l'OPPBTP, celle de son Secrétaire général Paul Duphil, tout d'abord qui, avec le directeur du développement Xavier Hauret, a présenté les orientations de l'OPPBTP pour l'année ainsi que son offre digitale à l'attention des TPE.

En parallèle, Cécile Beaudonnat, Jean-Yves Labat et Yann Danion ont développé les axes politiques arrêtés par la CAPEB et ses Présidents de Métiers. En l'occurrence, il s'agit de soutenir l'action "prévention & performance", poursuivre les études

métiers, mener un travail en commun sur les risques ergonomiques, renforcer les actions communes OPPBTP & IRIS-ST pour développer des solutions adaptées aux TPE et leur accompagnement dans la digitalisation.

Pour l'OPPBTP, Malika Benamar a évoqué les outils à destination des TPE dans la prise en compte du risque canicule, présentant le guide sur les fortes chaleurs destiné à sensibiliser les entreprises à ce risque.

De son côté, l'IRIS ST a également exposé les actions engagées et celles en projet pour l'année, évoquant

le Scoop Info mensuel, l'étude sur les besoins en prévention des TPE, le baromètre ARTISanté, etc.

Cette réunion a également été mise à profit pour faire un point précis sur les modalités d'accompagnement des TPE par le FIPU (Fond Interprofessionnel de Prévention de l'Usure professionnelle)

Enfin, le Président Jean Christophe REPON est intervenu en fin de matinée pour un échange avec les participants. Il a rappelé l'importance de ce travail fait en commun, la prévention étant un élément essentiel de l'attractivité des métiers.



MINISTRE DU TRAVAIL

Dans le cadre de sa vice-présidence de l'U2P en charge du dialogue social et du paritarisme, Jean-Christophe Repon a rencontré mardi matin la nouvelle ministre du Travail Catherine Vautrin.

Avec le nouveau Président de l'U2P, il a fait part de notre attachement au paritarisme et au dialogue social, rappelant les 5 accords interprofessionnels signés en 2023 sur le partage de la valeur, la transition écologique, la branche accidents du travail et maladies professionnelles, l'assurance chômage et enfin les retraites complémentaires.

Ils ont rappelé que l'U2P n'a pas signé ce dernier accord car il ne contient aucune disposition en faveur des petites pensions, et que notre objectif est d'aboutir à une participation de l'Agirc Arcco au minimum contributif de ses ressortissants.

L'entretien a également permis de préciser la position de l'U2P sur les thèmes de la négociation en cours sur le pacte de la vie au travail. Surtout, elle a été mise à profit pour insister sur la nécessaire évolution des règles de la représentativité patronale.

Ce large tour d'horizon englobait également les demandes de l'U2P en matière d'apprentissage, vis-à-vis des arrêts maladie générateurs de congés payés, à l'égard du FAF unique de l'artisanat et des professions libérales réunissant FAFCEA et FIFPL, sur la réforme de l'assiette sociale des indépendants, et encore sur le congé parental.

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE



À la suite de la publication de notre communiqué de presse relatif au GNR, qui a été très largement repris dans les médias, le Ministre de l'Économie a souhaité recevoir aussitôt le Président de la CAPEB. Cet entretien s'est déroulé mardi matin. En réponse aux demandes de la CAPEB, le Ministre a annoncé que les petites entreprises bénéficieraient d'une compensation fiscale sur le GNR. Bruno Le Maire a également affirmé qu'il donnerait une suite favorable à nos demandes de réforme de MaPrimeRénov' et de simplifications administratives. [En savoir plus sur ARTUR](#)

PRESSE

Le président de la CAPEB a accordé une interview au Carnet de Chantier sur l'attractivité des métiers. Par ailleurs, l'actualité relative au GNR a donné lieu à plusieurs prises de parole du Président Jean-Christophe Repon dans la presse, notamment Europe 1, France Bleu, Sud Radio, RMC et TF1.

Le vice-président David Morales est également intervenu sur le plateau de Maxime Switek sur BFM TV ce vendredi matin.

[Retrouvez l'ensemble de ces interviews sur ARTUR](#)



Un reportage avec Thierry Laureau, Président de la CAPEB Grande Couronne, a également été diffusé au 20h de TF1 le 30 janvier.



CESE

Dans le cadre de ses travaux préparatoires à l'avis sur l'articulation des temps et l'évolution de l'organisation du travail, la Commission Travail et Emploi a auditionné le directeur délégué de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS) et la directrice du Développement et de l'Accompagnement RH.

PARTENAIRES

Kiloutou organisait mercredi une conférence sur la rénovation énergétique. Le Président de la CAPEB et le vice-président en charge des questions économiques y avaient été conviés. Le Président recevait le même jour une délégation Bouwunie (membre d'EBC) et de Constructiv, un organisme paritaire belge qui cumule les missions de l'OPPBTB, PROBTB, Constructys et des caisses de congés payés et qui réfléchit, en ce moment, à mettre en place en Belgique, un dispositif de cartes d'identification professionnelles comme en France.

EUROPE

La 1^{ère} vice-présidente Corine Postel participait ce 1^{er} février à une réunion des commissaires européens à l'emploi. Elle a pu s'exprimer sur l'enjeu de la représentativité des petites entreprises, s'appuyant sur des exemples de directives européennes dont on aurait pu limiter l'impact sur les petites entreprises si EBC avait été présente au sein du dialogue social européen.



U2P

Le Conseil exécutif de l'U2P s'est réuni ce 1^{er} février. Il est revenu sur l'entretien avec le Premier ministre du 22 janvier ainsi que sur la négociation relative à l'emploi des seniors, comparant le document d'orientation du Gouvernement avec les positions de l'U2P. Un compte-rendu a par ailleurs été fait de la rencontre U2P CPME à propos du projet de FAF des travailleurs indépendants de l'artisanat et des professions libérales. La réunion a également été l'occasion de préciser la position de l'U2P concernant la mesure de la représentativité des organisations patronales.

PARITARISME

Les négociations sur le Pacte de la vie au travail se sont poursuivies cette semaine. Sur l'emploi des seniors, la problématique est différente en fonction de la taille des entreprises. La question de la reconnaissance de la valeur ajoutée des collaborateurs seniors grâce à leur expérience et aux compétences acquises et entretenues tout au long de leur vie professionnelle est posée. L'emploi des seniors nécessite également que l'on tire au niveau du régime d'assurance chômage toutes les conséquences de la réforme des retraites. Les 3 rencontres du mois de janvier ayant permis d'établir un diagnostic, les partenaires sociaux ont prévu d'engager leurs négociations à proprement parlé au cours du mois de février en vue de rédiger, au mois de mars, un projet d'accord interprofessionnel. À suivre donc !

RÉSEAU

Le Président confédéral avait prévu de terminer cette semaine syndicale en Haute Loire où la CAPEB départementale tenait son Assemblée générale.